

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

**4 HEURES DE LAVILLEDIEU**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**NOM D'EQUIPE :** .....

Adresse complète.....  
.....

Code.....VILLE.....

TEL (obligatoire)..... Email.....

J'engage.....kart(s) pour participer aux 4 Heures de karting sur 390cc du 26 Mars 2023

Je joins un chèque de 100€ par kart, soit un total de .....€

Nombre de repas : .....

Je déclare connaître les modalités de ces 4h de karting sur le plan financier et j'ai bien pris connaissance du règlement que je m'engage à respecter sans réserve et accepter les conditions d'annulation.

Responsable

Le.....  
Mention lu et approuvé, bon pour accord et signature  
Pour les Ce ou les Entreprise mettre le tampon en plus

**Chemin de Chance  
07170 LAVILLEDIEU  
Tél.04 75 94 20 19**

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

## REGLEMENT DES 4H D'ENDURANCE DU KARTING DE LAVILLEDIEU

### 1-Organisation

Les 4 heures de karting de Lavilledieu est une manifestation privée, organisée par KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU sur la piste de Karting de LAVILLEDIEU.

Cette manifestation est une course d'endurance de 4 heures par équipe avec une période d'essais chronométrés de 1 heure. La date prévue est le Dimanche 26 Mars 2023.

### 2-Participants

Cette endurance de 4h est ouverte à toutes et à tous, Entreprises, Comités d'Entreprises, Particuliers (Débutants ou Confirmés).

C'est une course d'Endurance par Equipe de 2 à 4 pilotes.

Les pilotes doivent avoir 15 ans révolus le jour de l'épreuve.

Poids mini du pilote : 50kg

Vous devez vous inscrire par équipe complète sachant que 1 équipe = 1 kart

### 3-Engagement

Un maximum de 15 équipes en 390cc seront retenues pour prendre le départ de ces 4h.

La liste d'inscription sera établie dans l'ordre de la date de réception des dossiers d'inscriptions.

Seront considérées comme inscrites les équipes qui auront versé l'acompte demandé.

### 4-Karts

Les karts de loisirs mis à disposition seront équipés de moteurs 4 temps 390cc Honda.

Ceux-ci auront tous été vérifiés avant l'endurance et l'organisateur se sera attaché à maintenir l'équité de ces karts. De ce fait, il ne pourra être tenu pour responsable des pannes ou des défaillances et différences techniques.

Chaque kart sera équipé, avant le départ des essais de 4 pneus « slick », quel que soit les conditions météo. Il ne sera donc pas délivré de pneus pluie. Les pneus ne seront pas nécessairement neufs, mais auront été vérifiés et jugés suffisant pour la tenue de l'épreuve.

Il ne pourra être fait aucune réclamation sur l'état des karts après la fin des essais.

L'organisation réalisera la première pression de gonflage au départ. Les équipes qui le désireront, pourront faire vérifier les pressions pendant l'épreuve, par l'assistance technique officielle.

Les karts seront tirés au sort lors de la confirmation des engagements.

### 5-Pesage

Afin d'établir un classement homogène de toutes les équipes, il sera effectué, après la confirmation des engagements, une pesée individuelle des pilotes avec leur équipement de course (hors casque) version piste sèche. Le poids du pilote le plus léger sera pris comme « étalon ».

Ex: le poids du pilote le plus léger 58kg, nous rajouterons 30kg sur le kart et tous les pilotes seront lestés jusqu'à 88kg.

Les poids étant de 2kg500 en 2kg500, nous ferons une approximation.

Aucun poids ne sera mis si le pilote dépasse le poids lesté « étalon » (88kg dans l'exemple).

### 6-Le « Quick Change »

Il s'agit d'une procédure de permutation des karts. Lors des essais chronométrés et de la course, à chaque changement de pilote, l'équipe se verra attribuer un nouveau kart.

Procédure : 4 karts n'étant pas en train de rouler sont garés chacun dans une ligne de couleur dans les stands. Le pilote entrant gare sa machine à l'arrière de la ligne dont la couleur a été désignée par un ordinateur. Le pilote entrant s'installe obligatoirement dans le kart en question. La plaque de numéro de l'équipe et le transpondeur sont récupérés et installés sur le nouveau kart, les poids ajustés au nouveau pilote, tout cela uniquement par le personnel de piste. Après validation de ces derniers, le nouveau pilote peut reprendre la piste après écoulement du temps minimum dans les stands.

Un temps de présence entre l'entrée et la sortie des stands de 2 minutes minimum devra être respecté par chaque équipe. Il ne pourra donc être fait aucune réclamation quant à la rapidité de changement des éléments du kart par le personnel de piste.

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

## **7-Réparation (s'il n'y a plus de kart disponible pour le « Quick Change »)**

L'équipe d'assistance est seule habilitée à intervenir sur la piste en cas d'immobilisation d'un kart. En aucun cas les pilotes ou autres aides extérieures ne pourront intervenir.

Les réparations et les réglages sur le kart sont uniquement faits par l'assistance technique officielle, dans la zone prévue à cet effet.

L'ordre d'arrivée des pilotes à l'assistance officielle, détermine l'ordre des réparations à effectuer.

Pendant les réparations, seul le pilote en course peut rester dans la zone. Le responsable de l'équipe sera autorisé à venir se renseigner sur la nature de la panne, mais ne pourra pas rester auprès de son pilote.

Aucun changement de pilote ne sera effectué lors de cet arrêt.

Il est interdit de procéder à quelques interventions aussi bien sur le châssis que sur le moteur. Aucune modification, de la part des équipes, des réglages (moteur, carburateur, châssis etc...) ne seront tolérés. Les réglages ayant été fait à l'identique sur tous les karts. En cas de non-respect de ces règles des pénalités sévères seront appliquées.

**ATTENTION** Les casses dues à des accrochages ou à des sorties de route seront réparées gratuitement. Toutefois en cas de récurrence, une somme de 200€ pourra vous être demandée.

## **8-Déroulement de l'épreuve**

Pendant toute la durée de ces 4h, le classement sera retransmis sur grand écran sur la terrasse et panneau d'affichage sur la piste.

Les équipes gèreront et programmeront les changements de pilotes.

Pour cela elles disposeront d'un panneau mentionnant le numéro de l'équipe afin de faire signe à leur pilote.

Le temps maximum de roulage d'un relai est de 1h30 durant la course, libre durant les essais chronos. Il n'y a pas de temps minimum de roulage d'un relai durant les essais chronométrés comme la course.

Chaque équipe devra effectuer un minimum de 7 changements de pilote.

Lors de la confirmation des inscriptions, chaque pilote recevra des bracelets qui permettront son accès à la piste.

Les commissaires de piste pourront intervenir pour attribuer des pénalités pour conduite dangereuse, conduite anti sportive etc... Il ne sera pas possible de mettre en doute leur parole.

En cas d'incident, quel qu'en soit les causes, où la sécurité des pilotes peut être mise en cause, le directeur de course pourra, quand il en jugera le moment et autant de temps qu'il le voudra, neutraliser la course, en faisant entrer sur la piste un PACE KART. Chaque pilote figurera sa position derrière le Pace Kart. Aucun dépassement ne pourra s'effectuer pendant cette période, sous peine de pénalités.

Les arrêts au stand seront autorisés.

La course reprendra son rythme initial à partir de la ligne de départ, après que le Pace Kart aura quitté la piste et quand le drapeau vert sera agité.

Toutefois pour des raisons de forces majeures, la course pourra être momentanément ou définitivement arrêtée.

## **9-Briefing**

### **Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes.**

Ce briefing a pour but d'expliquer les consignes de sécurité, la signification des drapeaux et des feux, le règlement et éventuellement les modifications du règlement de ces 4h.

## **10-Essais chronométrés**

Pour les essais, une séance de 1 heure sera organisée, de 11h à 12h. Chaque pilote de chaque équipe pourra effectuer quelques tours de roulage.

Chaque tour sera chronométré, un classement par meilleur chrono sera fait. Ce classement donnera la grille de départ de l'endurance.

## **11-Départ**

Le départ sera fait comme les « 24heures du Mans » ancienne formule : les karts seront placés en épis d'un côté de la piste, suivant l'ordre des chronos (le meilleur temps en pole position, le deuxième en 2, ainsi de suite) et les pilotes en face de leurs karts de l'autre côté de la piste.

L'abaissement du drapeau tricolore, par le directeur de course, indique le départ.

Tout départ anticipé sera sanctionné par une pénalité.

## **12-Ravitaillement (si durée de la course supérieure à 2h)**

Le réservoir de chaque kart sera rempli pour le départ de la course.

Les ravitaillements pendant l'épreuve seront réalisés exclusivement toutes les 2 heures dans une fourchette 20min.

- Ex :
- Ravitaillement des 2h de course possible entre 1h50 et 2h10 d'épreuve ;
  - Ravitaillement des 4h de course possible entre 3h50 et 4h10 d'épreuve, et ainsi de suite.

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

Durant la fourchette de ravitaillement, les stands seront fermés. Pas de passage au stand ou changement de pilote possible (sauf cas de force majeure).

Chaque équipe doit obligatoirement réaliser un ravitaillement lors de ce laps de temps. Ne pas effectuer de ravitaillement entrainera une pénalité.

Les équipes se doivent de surveiller le niveau de carburant lors de la prise de possession d'un kart et de son utilisation.

En cas de panne d'essence sur la piste, le kart sera ramené dans la zone de ravitaillement pour effectuer le plein d'essence. Aucun ravitaillement ne sera fait sur la piste.

## 13-Equipement

Equipement obligatoire :

-Casque homologué avec visière

-Chaussures fermées

Les casques pourront être fournis pour les équipes dans la limite des stocks disponibles. Les combinaisons peuvent également être fournies dans la limite des stocks disponibles.

Chaque participant peut apporter son équipement.

## 14-Classement

L'équipe victorieuse est celle qui aura parcouru le plus grand nombre de tours en 4 heures (Déduction faite des éventuelles pénalités)

## 15-Discipline de course

C'est adopter un comportement exemplaire

Se conformer au code sportif

Respecter sans réserve le présent règlement

Respecter les drapeaux et les feux

Respecter les panneaux d'interdiction de fumer

Accepter les remarques et sanctions faites par le directeur de course ou les commissaires de piste.

## 16-Interdiction de fumer

Dans les stands, les zones : de relais, de réparation, de ravitaillement

Sur la piste

Dans les différentes salles : Bar, briefing, accueil, etc....

## 17-Pénalités

1-Comportement antisportif (Poussette et autre contact volontaire)

Avertissement préalable ; 1<sup>er</sup> pénalité = 1 tour ; Récidive = 3 tours ; Puis exclusion du pilote

2-Vitesse excessive et mise en danger de personnes dans les stands

Avertissement préalable ; 1<sup>er</sup> pénalité = 1 tour ; Récidive = 3 tours ; Puis exclusion équipe

3-Départ anticipé

Pénalité = 10 secondes à purger lors du changement de pilote

4-Nombre de changements de pilote non fait par rapport au nombre minimum prévu

Pénalité = 2 tours / arrêt manquant

5-Durée du relais supérieure à la limite maximale prévu

Pénalité = 2 tours

6-Non-respect du temps mini dans les stands

Pénalité = 2 tours

7-Non-respect des drapeaux ou des feux

1<sup>er</sup> pénalité = 1 tour ; Récidive = 3 tours

8-Non-respect du PACE KART

Pénalité = 5 tours

9-Intervention de la part des pilotes sur les karts

Pénalité = 5 tours

10-Non-exécution d'un ravitaillement d'essence

Pénalité = 3 tours

## 18-Exclusion

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

L'exclusion pourra être prononcée à l'encontre d'un pilote ou à l'encontre d'une équipe

- Pour des comportements dangereux
- Pour le non respect du présent règlement
- Pour une conduite sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue
- Pour un comportement violent ou raciste

**EN CAS D'EXCLUSION AUCUNE SOMME NE SERA REMBOURSEE QUELQUE SOIT LE MOMENT DE CETTE EXCLUSION**

## **19-Réclamation sportive**

L'organisation et le Directeur de course sont seuls compétents pour prendre une décision en cas de litige ou réclamation.

## **20-Santé**

En s'engageant dans les 4 heures de karting, cela sous-entend, que chaque pilote a pris connaissance de ce règlement, qu'il s'engage à le respecter et qu'il déclare qu'il n'a aucune contre indication médicale à pratiquer le karting pour la durée de l'épreuve.

## **21-Modification du règlement**

L'organisation se réserve le droit de modifier, à tout moment, le règlement, pour raison de force majeure, de sécurité ou d'éthique. Dans ce cas, les modifications seront portées à la connaissance des engagés dès que possible et ne pourront être contestées.

## **22-Equipement annexe**

Chaque équipe aura à sa disposition électricité et eau dans le paddock ainsi que 2 passes de véhicule (auto ou camping-car) pour entrer dans ce paddock situé à proximité des tentes. Tout autre véhicule devra être garé en dehors de l'enceinte paddock.

L'organisation ne sera pas responsable des dégradations de vos véhicules, quel que soit l'aire de stationnement.

Un système de restauration rapide sera mis en place et ouvert durant toute la durée de ces 24h ainsi que la buvette.

Une tente de réception sera mise à disposition afin d'y abriter toutes les équipes en cas de nécessité.

Des toilettes publiques sont à disposition au bâtiment principal.

## **23-Discipline dans le paddock**

Par arrêté préfectoral, il est interdit de faire un barbecue, de ce fait le barbecue sera interdit dans le paddock et dans l'enceinte du karting. Un sac poubelle sera fourni à chaque équipe et à leur demande afin de laisser un parc de changement et un paddock propre, chaque sac devra être mis dans la benne à ordures se situant à l'entrée du paddock

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

## LES PRIX

### **Engagement de 1 équipe : 520€**

Sont compris dans ce prix :

La mise a disposition du kart

Les équipements

Un paddock équipé d'eau et d'électricité

Les WC

1h d'essais chronométrés

4h de course

Repas de midi

N'est pas compris :

Les boissons

A l'inscription une somme de 100€ sera versée pour une équipe cette somme ne sera encaissée que le jour même.

Pour prendre le départ de la course, la totalité de l'engagement devra être payé au plus tard à 11h le jour de l'endurance.

Toute équipe faisant l'annulation de participation 2 semaines avant la date de l'épreuve, verra les sommes versées remboursées. Toutefois après cette date, l'acompte de 100€ TTC par équipe sera conservé à titre de dédommagement des frais d'organisation engagés.

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'annulation pour raison de force majeure (météo, accident, manque de participants etc....)

Si l'annulation intervient avant le début de la manifestation. Toutes les sommes versées seront remboursées

Si l'arrêt intervient entre le début et 2 heures de course, une somme de 200€ par équipe sera remboursée

Toutefois si l'arrêt intervient après l'heure de course, aucune somme ne sera remboursée.

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

**2 HEURES DE LAVILLEDIEU**

## HORAIRES

**DIMANCHE DE COURSE**

9h00 - 10h00	Finalisation des engagements ( <b>clôture à 10h15</b> )
10H15	Briefing
11h00 - 12h00	Essais chronométrés
12H00 - 14H00	Pause repas
<b>14h00 - 18h00</b>	<b>Endurance 4h</b>
18h15	PODIUM – REMISE DES PRIX

POSSIBILITE DE VOUS RESTAURER SUR PLACE

# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

**A NOUS FAIRE PARVENIR  
AVANT LE 24-03-23**

## LISTE DES PILOTES

NOM DE L'EQUIPE : ..... Nombre de Pilotes.....

<p><b>PILOTE 1 :</b> NOM.....Prénom..... Adresse..... Code.....VILLE.....Tél..... DATE DE NAISSANCE (<b>obligatoire</b>).....Mail.....</p>
<p><b>PILOTE 2 :</b> NOM.....Prénom..... Adresse..... Code.....VILLE.....Tél..... DATE DE NAISSANCE (<b>obligatoire</b>).....Mail.....</p>
<p><b>PILOTE 3 :</b> NOM.....Prénom..... Adresse..... Code.....VILLE.....Tél..... DATE DE NAISSANCE (<b>obligatoire</b>).....Mail.....</p>
<p><b>PILOTE 4 :</b> NOM.....Prénom..... Adresse..... Code.....VILLE.....Tél..... DATE DE NAISSANCE (<b>obligatoire</b>).....Mail.....</p>
<p><b>PILOTE 5 :</b> NOM.....Prénom..... Adresse..... Code.....VILLE.....Tél..... DATE DE NAISSANCE (<b>obligatoire</b>).....Mail.....</p>
<p><b>PILOTE 6 :</b> NOM.....Prénom..... Adresse..... Code.....VILLE.....Tél..... DATE DE NAISSANCE (<b>obligatoire</b>).....Mail.....</p>



# KARTING PHILIPPE LAVILLEDIEU

**A NOUS FAIRE PARVENIR  
AVANT LE 24-03-23**

**2 HEURES DE LAVILLEDIEU**

**EQUIPE :..... NBR.PILOTES :.....**

Nous nous sommes inscrits à cette Endurance de 6 heures cela sous-entend que nous avons pris connaissance du règlement et que nous l'acceptons. De ce fait, nous nous engageons à respecter ce règlement.

Par ailleurs, nous signalons qu'à notre connaissance, nous n'avons pas de contre-indications médicales à participer à cette endurance de 6 heures de karting.

Nous acceptons aussi, d'être filmés ou photographié et donnons l'autorisation à la société Karting Philippe Lavilledieu d'utiliser ces images à titre gratuit, sur tout support publicitaire de leur choix.

1) NOM /Prénom :  
(Mention : Bon pour accord)

Signature :

2) NOM /Prénom :  
(Mention : Bon pour accord)

Signature :

3) NOM /Prénom :  
(Mention : Bon pour accord)

Signature :

4) NOM /Prénom :  
(Mention : Bon pour accord)

Signature :

5) NOM /Prénom :  
(Mention : Bon pour accord)

Signature :

6) NOM /Prénom :  
(Mention : Bon pour accord)

Signature :